

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifack International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	53 456 033	36 562 084
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	63 046 017	73 300 558
AC03 Créances sur la clientèle	(1-3)	401 559 497	402 424 166
AC04 Portefeuille titres commercial	(1-4)	418 603	628 121
AC05 Portefeuille d'investissement	(1-5)	13 621 902	10 865 619
AC06 Valeurs immobilisées	(1-6)	58 651 513	59 350 922
AC07 Autres actifs	(1-7)	30 587 971	46 041 185
TOTAL ACTIFS		621 341 536	629 172 656
PA01 Banque Centrale, CCP	(2-1)	2 008 889	-
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	45 058 334	57 127 278
PA03 Dépôts de la clientèle	(2-3)	346 413 603	276 869 667
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	36 942 131	48 401 104
PA05 Autres passifs	(2-5)	29 631 939	62 403 182
TOTAL PASSIFS		460 054 896	444 801 231
CP01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		22 266 350	21 339 548
CP03 Actions propres		(694 663)	(498 526)
CP04 Autres capitaux propres		16 105 530	16 100 752
CP05 Résultats reportés		(4 546 377)	(822 417)
CP06 Résultat de l'exercice		(21 878 510)	(1 779 373)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(3) 161 252 330	184 339 984
INTERETS DES MINORITAIRES		34 310	31 441
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		621 341 536	629 172 655

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	3 049 920	1 137 428
HB 02- Crédits documentaires	4-2	2 276 090	4 118 836
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		5 326 010	5 256 264
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	49 271 547	56 575 393
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		49 271 547	56 575 393
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 07- Garanties reçues	4-4	278 473 485	94 546 012

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018*	31-déc 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		48 494 380	40 693 727	41 531 506
PRO1	Marges et revenus assimilés	(5-1) 39 309 003	29 281 558	29 281 558
PRO2	Commissions en produits	(5-2) 7 466 113	5 683 502	6 192 866
PRO3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 1 593 198	5 465 794	5 794 209
PRO4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 126 066	262 873	262 873
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(25 844 775)	(16 058 103)	(16 058 103)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	(5-5) (24 492 514)	(15 124 536)	(15 124 536)
CH02	Commissions encourues	(5-6) (1 352 261)	(933 568)	(933 568)
PRODUIT NET BANCAIRE		22 649 605	24 635 624	25 473 403
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-7) (12 068 876)	(1 620 982)	(1 620 982)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26 185)	-	-
PRO7	Autres produits d'exploitation	(5-8) 1 515	12 449	12 449
CH06	Frais de personnel	(5-9) (18 126 286)	(14 819 756)	(14 639 756)
CH07	Charges générales d'exploitation	(5-10) (7 355 322)	(5 717 120)	(5 717 120)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-11) (6 839 448)	(6 509 394)	(6 509 394)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(21 764 998)	(4 019 179)	(3 001 400)
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	86 341	507 619	507 619
CH011	Impôt sur les bénéfices	(187 802)	725 272	725 272
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(21 866 459)	(2 786 288)	(1 768 509)
PR09/CH01	Solde en gain \ perte provenant des éléments 0 extraordinaires	(9 188)	(7 629)	(7 629)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(21 875 647)	(2 793 918)	(1 776 138)
PART DES INTERETS MINORITAIRES		(2 863)	(3 235)	(3 235)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(21 878 510)	(2 797 152)	(1 779 373)
Modification comptable		(1 017 779)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPT		(22 896 289)	(3 846 822)	(2 829 043)

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		48 955 243	41 180 248
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(24 286 094)	(14 885 657)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		403 806	(153 390 693)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		68 064 228	177 289 093
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(20 401 281)	(17 060 920)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(37 791 645)	(300 191)
Impôt sur le bénéfice		(196 990)	(49 245)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		34 747 267	32 782 635
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
		0	
		0	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 218	161 802
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(2 757 501)	163 000
Acquisition / cessions sur immobilisations		(3 771 733)	(6 079 436)
		0	
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(6 528 017)	(5 754 634)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Rachat d'actions		(196 137)	(449 671)
Encaissement d'emprunt obligataire		15 242 100	15 437 000
Remboursement d'emprunt obligataire		(735 923)	-
Remboursement d'emprunts		(26 044 122)	(26 740 233)
Mouvements sur fond social et de retraite		4 778	6 534
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(11 729 305)	(11 746 370)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		16 489 944	15 281 630
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	52 954 010	37 672 380
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		69 443 955	52 954 010

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2019

NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019 :

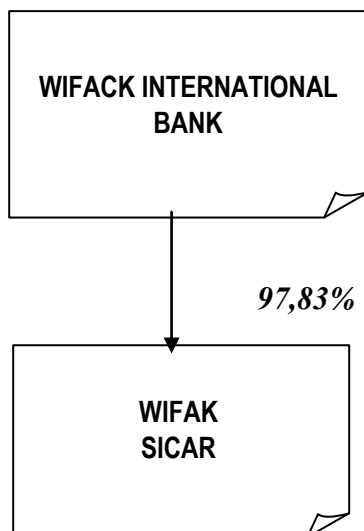
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFACK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2019 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **WIFAK SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFACK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;

- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMMgi selon la formule suivante

$$\text{TMMgi} \left(\frac{\text{[redacted]}}{\text{[redacted]}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;

- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2019 pour tous les secteurs d'activités est égal à 1.

F

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2019 :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times TMMgi \times FSi \times TPMgi$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;

- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005 a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la banque sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite tel que stipulé par la convention collective du secteur financier est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la banque et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la banque.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-12 : Faits saillants de la période

L'exercice 2019 s'est caractérisé par :

- Le renforcement du réseau des agences par 3 nouvelles agences pour un total réseau de 30 Agences
- Le renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'émission et la clôture du premier emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 15,2 KDT
- La validation d'une nouvelle politique de financement visant l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des délais dans le cadre d'offrir la meilleure qualité à notre clientèle.
- Le développement de l'offre présentée à la clientèle par le lancement de nouveaux produit notamment : la carte Asfar et carte plus, le lancement de l'offre TRE, le lancement des plans épargne...

2-13 : Modification comptable

Au cours de l'exercice 2019, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- Suite à la l'obtention des informations relatives aux commissions sur règlement des échéances Ijara, la banque a procédé courant 2019 à la décomptabilisation desdits commissions. La part relative à l'exercice antérieur s'élève à 260 KDT.
- Suite à une demande de comité charaïque la banque a reclassé les commissions sur rééchelonnement des contrats mourabaha dans le compte de passif « Nafaa Elaam » pour un montant de 249 KDT.
- La banque a procédé à l'annulation d'un gain de change constaté en 2018 pour un montant de 328 KDT.
- Le Conseil d'administration réuni le 11 juin 2019 et le 27 décembre 2019 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 80 KDT à imputer sur l'exercice 2018. Le montant Brut s'élevant à 180 KDT a été porté en « Modifications Comptables ».

I. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **53 456 033 DT** contre **36 562 084 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **46%**.

Description	30.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 173 437	6 095 964	77 473	1%
BCT, CCP et TGT	47 282 596	30 466 120	16 816 475	55%
Total	53 456 033	36 562 084	16 893 948	46%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **63 046 017 DT** au 31 décembre 2019 contre **73 300 558 DT** enregistré au 31 décembre 2018.

Description	30.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires 43967433		73300558	(29333125)	(40%)
Créances sur les établissements Financiers	19078584	-	19078584	100%
Total	63046017	73300558	(10254541)	(14%)

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2019, à 43 967 433 DT et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	511 179	26 765 699	(26 254 520)	(98%)
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(225 042)	-	(225 042)	100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	43 674 125	46 504 680	(2 830 555)	(6%)
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	7 171	30 179	(23 008)	(76%)
Total créances sur les établissements bancaires	43 967 433	73 300 558	(29 333 125)	(40%)

(2) Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 19 078 584 DT et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	19 000 000	-	19 000 000	100%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	78 584	-	78 584	100%
Total créances sur les établissements financiers	19 078 584	-	19 078 584	100%

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	43 681 296	-	-	-	286 137	43 967 433
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	511 179	511 179
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(225 042)	(225 042)
Placements MOUDHARABA interbancaire	43 674 125	-	-	-	-	43 674 125
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	7 171	-	-	-	-	7 171
Etablissements financiers	18 050 323	1 028 261	-	-	-	19 078 584
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	18 000 000	1 000 000	-	-	-	19 000 000
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	50 323	28 261	-	-	-	78 584
Total	61 731 619	1 028 261	-	-	286 137	63 046 017

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	43 967 433	43 967 433
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	511 179	511 179
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(225 042)	(225 042)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	43 674 125	43 674 125
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	7 171	7 171
Etablissements financiers	-	-	19 078 584	19 078 584
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	19 000 000	19 000 000
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	78 584	78 584
Total	-	-	63 046 017	63 046 017

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de **402 424 166 DT** au 31 décembre 2018 à **401 559 497 DT** au 31 décembre 2019.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Kardh Hassan	1 421 797	1 263 912	157 885	12%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	400 137 699	401 160 254	(1 022 554)	(0%)
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	393 413 001	396 327 037	(2 914 036)	(1%)
Financement Mourabaha	129 912 686	129 656 918	255 769	0%
Financement Ijara	293 339 227	283 951 604	9 387 623	3%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75%
Profits réservés sur créances	(2 633 001)	(1 717 658)	(915 343)	53%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	6 724 699	4 833 217	1 891 482	39%
Total	401 559 497	402 424 166	(864 669)	(0%)

Une partie des créances sur la clientèle sont refinançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a bénéficié de refinancement en 2019.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	1 421 797	1 421 797
Autres concours à la clientèle	-	-	400 137 699	400 137 699
Total	-	-	401 559 497	401 559 497

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	393 413 001	396 327 037	(2 914 036)	(1%)
Portefeuille Ijara	293 339 227	283 951 603	9 387 624	3%
Encours financiers	268 318 931	263 642 657	4 676 274	2%
Impayés et autres facturations	28 984 546	24 319 637	4 664 909	19%
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(1 433 284)	(1 274 606)	(158 678)	12%
Règlement non affecté	(2 530 967)	(2 736 085)	205 118	(7%)
Portefeuille Mourabaha	129 912 686	129 656 919	255 768	0%
Mourabaha Court terme	68 458 436	83 678 964	(15 220 528)	(18%)
Encours financiers	44 437 944	69 791 559	(25 353 615)	(36%)
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	870 880	797 608	73 272	9%
Impayés sur Financement Mourabaha	23 149 612	13 089 797	10 059 816	77%
Mourabaha Moyen terme	37 327 923	27 159 962	10 167 961	37%
Encours financiers	36 227 329	26 243 211	9 984 118	38%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	684 944	213 670	471 274	221%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	415 650	703 081	(287 432)	(41%)
Mourabaha Long terme	24 126 328	18 817 993	5 308 335	28%
Encours financiers	23 707 293	18 710 260	4 997 033	27%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	270 179	86 070	184 109	214%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	148 856	21 663	127 193	587%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75%
Agios réservés sur créances	(2 633 001)	(1 717 658)	(915 343)	53%
Autres concours à la clientèle en devises	6 724 699	4 833 217	1 891 482	39%
Encours financiers	6 713 464	4 706 484	2 006 979	43%
Produits à recevoir	11 235	126 733	(115 498)	(91%)
Total	400 137 699	401 160 254	(1 022 555)	(0%)

(*) Les encours financiers des financements Ijara relatifs au 31 décembre 2019 présentent un solde de **268 318 931 DT** contre **263 642 657 DT** par rapport au 31 décembre 2018 pour enregistrer une évolution de **2 %** et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2018	1 226 227 758	962 585 101	263 642 657
Capital Amorti des anciens contrats		82 044 024	(82 044 024)
Ajouts de la période	122 872 836	29 977 083	92 895 751
Investissement	116 643 640	29 706 000	86 937 639
Relocation	2 159 931	271 083	1 888 847
consolidation	4 069 265	-	4 069 265
Retraits de la période	49 554 295	43 378 840	(6 175 453)
Cession de la valeur Résiduelle	27 896 085	27 895 473	(611)
Cession anticipé	16 959 960	12 872 504	(4 087 456)
Transferts(Cession)	1 446 310	895 507	(550 803)
Relocation	3 251 940	1 715 356	(1 536 583)
Solde 31-12-2019	1 299 546 299	1 031 227 368	268 318 931

Le stock des provisions et profits réservés au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75 %
Provision individuelles	(24 675 019)	(13 398 840)	(11 276 178)	84%
Provisions collectives	(2 140 590)	(1 629 980)	(510 611)	31%
Provisions additionnelles	(390 303)	(535 007)	144 704	(27%)
Total provisions sur créances	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75 %
Profits réservés	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53%
Total profits réservés	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53 %
Total général des provisions et profits réservés	(29 838 913)	(17 281 484)	(12 557 429)	73%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Montant brut de la créance classée	54 662 386	24 886 663	29 775 723	120 %
Provisions au 31/12/N-1	(15 028 820)	(13 717 381)	(1 311 439)	10 %
Dotation de l'exercice	(13 409 923)	(3 341 777)	(10 068 145)	301%
Reprise de l'exercice	1 623 134	2 030 338	(407 205)	(20%)
Provision au 31/12/N	(26 815 609)	(15 028 820)	(11 786 789)	78 %
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	(390 303)	(535 006)	144 703	(27)%
Total net de la créance	27 456 474	9 322 837	18 133 637	195%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Montant brut de la créance classée	54 662 386	24 886 663	29 775 723	120 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(1 717 657)	(1 181 251)	(536 406)	45 %
Dotation aux profits réservés	(915 344)	(536 406)	(378 937)	71 %
Total des Profits réservés au 31/12/N	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53%

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 31-12-19	TOTAL au 31-12-18	Variation
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis			
Encours en principal	182 174 330	175 603 269	3 167 974	3 216 800	15 242 564	379 404 937	383 094 171	(3 689 234)
Impayés	88 411	19 698 958	7 427 635	4 017 843	17 743 206	48 976 053	34 308 783	14 667 271
Autres débits	108 499	642 826	56 033	16 446	4 147 961	4 971 765	4 324 730	647 035
Règlements non affectés PAR	(1 172 126)	(57 858)	(1)	(652)	(1 180 894)	(2 411 530)	(2 538 350)	126 820
Débits de compte	376 528	309 693	15 218	9 021	518	710 979	851 829	(140 851)
	606 485	101 922	47 486	202 800	450 255	1 408 948	1 261 376	147 572
ENGAGEMENTS BILANTIELS	182 182 128	196 298 811	10 714 344	7 462 259	36 403 612	433 061 153	421 302 540	11 758 614
ENGAGEMENTS HORS BILAN	34 122 146	13 475 306	-	105	-	47 597 558	59 832 033	(12 234 476)
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	216 304 274	209 774 116	10 714 344	7 462 364	36 403 612	480 658 711	481 134 573	(475 862)
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	26 028 000	-	-	-	-	26 028 000	2 000 000	24 028 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	242 332 274	209 774 116	10 714 344	7 462 364	36 403 612	506 686 711	483 134 573	23 552 138
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>10 714 344</i>	<i>7 462 364</i>	<i>36 403 612</i>	<i>54 580 321</i>	<i>24 886 663</i>	<i>29 693 658</i>
Agios réservés	-	-	(428 129)	(283 783)	(1 921 090)	(2 633 001)	(1 517 461)	(1 115 540)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(81 712)	(2 682 000)	(21 911 306)	(24 675 018)	(13 398 840)	(11 276 178)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(390 303)	(390 303)	(535 007)	144 704
Provisions collectives	(2 140 590)		-	-	-	(2 140 590)	(1 629 980)	(510 611)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(2 140 590)		(509 840)	(2 965 783)	(24 222 698)	(29 838 912)	(17 081 287)	(12 757 625)
ENGAGEMENTS NETS	214 163 684	209 774 116	10 204 504	4 496 581	12 180 913	450 819 799	464 053 286	(13 233 487)
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) -			2,11%	1,47%	7,18%			

Tous engagements confondus		10,77%			5,17%	5,60%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés		4,76%	39,74%	66,54%		
		50,75%			61,91%	(11,17%)

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2019 à **418 603 DT** contre **628 121 DT** au 31 Décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Titres de transaction	37 815	218 650	(180 835)	(83)%
Titres cotés	37 815	104 927	(67 112)	(64)%
Titres Ami	6 286	11 397	(5 111)	(45)%
Titres Euro-Cycles	-	18 611	(18 611)	(100)%
Titres Tunis Re	-	15 740	(15 740)	(100)%
Titres Unimed	17 241	15 346	1 895	12 %
Titres SAH	14 288	12 053	2 235	19 %
Titres Carthage Cément	-	16 061	(16 061)	(100)%
Titres Attijari	-	13 834	(13 834)	(100)%
Titres Société Tunisienne de Banque	-	1 885	(1 885)	(100)%
Titres non cotés	-	113 723	(113 723)	(100)%
Titres FCP	-	113 723	(113 723)	(100)%
Titres de placement	380 788	409 471	250 750	61 %
Titres de placement	703 288	690 721	12 567	(2)%
Provision sur titres de placement	(322 500)	(281 250)	(41 250)	15%
Total	418 603	628 121	(209 518)	(33%)

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2019 un solde de **13 621 902 DT** contre **10 865 619 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **25 %**.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Titres d'investissement (1)	362 650	403 868	(41 218)	(10%)
Titres de participation (2)	11 733 002	8 935 501	2 797 501	31%
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	-	-
Total	13 621 902	10 865 619	2 756 283	25%

(1) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
fonds gérés	490 000	489 891	109	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-
Créances rattachés sur fonds gérés	-	(109)	109	(100%)
Titres d'investissement Hors Fonds Gérés	82 650	123 977	(41 327)	(33%)
Emprunt nationale	80 000	120 000	(40 000)	(33%)
Créances rattachés sur emprunt nationale	2 650	3 977	(1 327)	100%
Total	572 650	613 868	(41 218)	(7%)
Provision sur participation MED FOOD	(150 000)	(150 000)	-	-
Provision sur participation SERP SUD	(60 000)	(60 000)	-	-
Provision sur Fond gérés	(210 000)	(210 000)	-	-
Montants brut	362 650	403 868	(41 218)	(10%)

(2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

PARTICIPATIONS	V.B au 31.12.2018	ACQUISITION / RECLASSEMENT	RETROCESSION/CESSIO N	V.B au 31.12.2019	PROVISION S	Valeur Net
INSTITUT DE L'APBEF	100	-	-	100	-	100
TITRES SIBTEL	-	69 353	-	69 353	-	69 353
PARTICIPATIONS SERP SUD	40 000	-	-	40 000	40 000	-
PARTICIPATION MED FOOD	100 000	-	-	100 000	100 000	-
PARTICIPATION SOTEMAIL	500 000	-	-	500 000	-	500 000
PARTICIPATION LES CERAMIQUES DU SUD	900 000	-	-	900 000	-	900 000
PARTICIPATION JOB BETON	1 605 000	-	400 000	1 205 000	-	1 205 000
PARTICIPATION OFFICE PLAST	219 722	-	-	219 722	-	219 722
PARTICIPATION OFFICE PLAST	491 679	-	-	491 679	2 852	488 827
PARTICIPATION SNACKS SA	550 000	-	-	550 000	-	550 000
PARTICIPATION SEFRIM	300 000	-	-	300 000	-	300 000
PARTICIPATION MAGIC FOOD	399 000	-	399 000	-	-	-
PARTICIPATION CCT	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
PARTICIPATION TAIMET	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
PARTICIPATION EL BANNA	-	3 500 000	-	3 500 000	-	3 500 000
TOTAL	9 105 501	3 569 353	799 000	11 875 854	142 852	11 733 002

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2019 un solde de **58 651 513 DT** contre un solde de **59 350 922 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 158 976	3 315 313	1 843 664	56%
Immobilisations incorporelles	7 434 573	4 674 671	2 759 902	59%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2 275 596)	(1 359 358)	(916 238)	67%
Immobilisations corporelles	52 543 751	54 373 250	(1 829 500)	(3%)
Immobilisations corporelles	61 888 193	60 283 006	1 605 186	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(9 344 442)	(5 909 756)	(3 434 686)	58%
Immobilisations encours	948 786	1 662 358	(713 572)	(43%)
Immobilisations encours	948 786	1 662 358	(713 572)	(43%)
Total	58 651 513	59 350 922	(699 409)	(1%)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute au 31.12.2018	Acquisition Transfert	Cession Transfert	Valeur Brute au 30.12.2019	Amortissement cumulé 31.12.2018	Dotaton d'amortissement 2019	Amort cumulé 31/12/2018	V.C.N 31.12.2019
1) Immobilisations Incorporelles	4 668 999	2 765 574	-	7 434 573	(1 359 358)	(916 238)	(2 275 596)	5 158 976
* Licence	904 637	28 620	-	933 257	(565 169)	(207 087)	(772 256)	161 001
* Logiciels	3 757 161	2 736 953	-	6 494 114	(792 749)	(707 711)	(1 500 460)	4 993 654
* Site web	7 201	-	-	7 201	(1 440)	(1 440)	(2 880)	4 321
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	60 272 422	1 615 771	-	61 888 193	(5 909 756)	(3 434 686)	(9 344 442)	52 543 751
Immobilisations d'exploitation	50 175 065	1 307 805	-	51 482 870	(3 052 701)	(1 854 917)	(4 907 618)	46 575 252
* Terrains d'exploitation	9 510 611	-	-	9 510 611	-	-	-	9 510 611
* Bâtiments	29 742 855	-	-	29 742 855	(1 566 646)	(694 864)	(2 261 510)	27 481 345
* Aménagements de bâtiments	10 921 599	1 307 805	-	12 229 404	(1 486 055)	(1 160 053)	(2 646 108)	9 583 296
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 540 371	171 057	-	1 711 428	(327 903)	(154 677)	(482 580)	1 228 848
Matériels de Transport	768 123	97 900	-	866 023	(284 990)	(148 313)	(433 303)	432 720
Matériels Informatique	6 834 713	17 925	-	6 852 638	(2 009 296)	(1 099 395)	(3 108 691)	3 743 947
Machines DAB et GAB	884 793	1 368	-	886 161	(234 109)	(177 287)	(411 396)	474 765
Coffres Forts	68 375	19 715	-	88 090	-	-	-	88 090
Autres Immobilisations	982	-	-	982	(755)	(98)	(854)	128
3) Immobilisation en cours	1 662 358	486 777	(1 200 350)	948 786	-	-	-	948 786
Immobilisations corporelles en cours	462 009	486 777	-	948 786	-	-	-	948 786
Immobilisations incorporelles en cours	1 200 350	-	(1 200 350)	-	-	-	-	-
TOTAUX	66 603 779	4 868 122	(1 200 350)	70 271 551	(7 269 114)	(4 350 925)	(11 620 038)	58 651 513

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2019 un montant de **30 587 971 DT** contre un montant de **46 041 186 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	220 081	548 919	(328 838)	(60%)
<i>Comptes d'attente</i>	195 427	516 796	(321 369)	(62%)
Comptes d'attente de la salle de marché	773 064	516 796	256 268	50%
Comptes d'attente de la compensation	(577 636)	-	(577 636)	100%
<i>Comptes de régularisation</i>	24 653	32 123	(7 470)	(23%)
Autres	30 367 890	45 492 266	(15 124 376)	(33%)
Stock de matière, fourniture et timbres	313 856	166 172	147 684	89%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	5 496	11 638	(6 142)	(53%)
Cartes et imprimés en stock	308 360	154 534	153 826	100%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	6 327 577	17 122 614	(10 795 037)	(63%)
Etat, impôts et taxes	9 075 307	14 462 564	(5 387 257)	(37%)
Dépôts et cautionnements	19 775	19 775	(0)	(0%)
Opérations avec le personnel	7 250 819	5 021 499	2 229 320	44%
Débiteurs divers	1 678 586	1 173 487	505 099	43%
Charges à répartir (1)	694 518	3 062 824	(2 368 306)	(77%)
Actifs d'impôts différés	1 595 573	1 595 573	-	-
Autres	3 411 879	2 867 759	544 120	19%
Total Autres Actifs	30 587 971	46 041 186	(15 453 215)	(34%)

Les Charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01.01.2019	Dépenses du 01.01.2019 au 31.12.2019	VB au 31.12.2019	Cumul résorptions au 01.01.2019	Résorption du 01.01.2019 au 31.12.2019	Cumul résorptions au 31.12.2018	V.C.N au 31.12.2019
Frais d'émission des emprunts	836 645	-	836 645	780 591	47 345	827 936	8 708
Dépenses liées à l'augmentation du capital	5 089 631	-	5 089 631	3 288 393	1 494 681	4 783 074	306 557
Dépenses liées à la mise en place du SI	100 684	-	100 684	63 112	32 717	95 829	4 855
Dépenses liées à la communication	372 694	-	372 694	196 838	124 178	321 015	51 679
Location des agences	832 681	-	832 681	493 384	277 533	770 917	61 764
Dépenses liées à l'organisation	431 210	120 218	551 428	220 482	173 774	394 256	157 171
Dépenses liées au système monétique	35 821	-	35 821	18 090	11 939	30 029	5 792
Dépenses liées au système SWIFT	29 813	-	29 813	18 879	9 923	28 803	1 010
Dépenses liées au système de télé compensation	79 213	-	79 213	52 803	26 402	79 205	8
Autres charges à répartir	239 332	-	239 332	239 332	-	239 332	-
Amortissements antérieurs aux démarrages	190 894	-	190 894	106 041	63 625	169 666	21 227
Prime de démarrage	679 290	-	679 290	377 138	226 407	603 545	75 745
Total	8 917 907	120 218	9 038 125	5 855 084	2 488 523	8 343 607	694 518

(*) Le détail des Provisions se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(449 317)	(387 567)	(61 749)	16%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	-
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(350 032)	(350 032)	-	-
Total	(819 580)	(757 831)	(61 749)	8%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de **2 008 889 DT** au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	2 000 000	-	2 000 000	100%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	8 889	-	8 889	100%
Total	2 008 889	-	2 008 889	100%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2019 un solde de **45 058 334 DT** contre **57 127 278 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une baisse de **21%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)
Total	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	504 708	1 851 375	(1 346 666)	(73%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	44 553 626	55 275 903	(10 722 277)	(19%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	45 058 334	-	-	-	45 058 334
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	504 708	-	-	-	504 708
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	28 750 000	-	-	-	28 750 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	15 713 500	-	-	-	15 713 500
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	90 126	-	-	-	90 126
Total	45 058 334	-	-	-	45 058 334

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	45 058 334	45 058 334
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	45 058 334	45 058 334

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2019 un solde de **346 413 603 DT** contre **276 869 667 DT** au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Dépôts à vue	116 315 395	91 268 123	25 047 272	27%
Dépôts à vue	115 946 148	90 836 796	25 109 352	28%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	369 247	431 327	(62 080)	(14%)
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	230 098 208	185 601 544	44 496 664	24%
Tawfir	80 238 566	53 876 121	26 362 445	49%
Tawfir	79 353 656	53 294 549	26 059 107	49%
Dettes rattachées sur Tawfir	884 910	581 572	303 337	52%
Istithmar	133 969 401	116 432 048	17 537 353	15%
Istithmar en dinars	123 882 600	100 839 299	23 043 301	23%
Dettes rattachées sur Istithmar en dinars	4 249 070	2 929 716	1 319 355	45%
Istithmar en devises	5 790 833	12 535 231	(6 744 398)	(54%)
Dettes rattachées sur Istithmar en devises	46 898	127 802	(80 904)	(63%)
Autres sommes dues à la clientèle	15 890 241	15 293 375	596 866	4%
Total	346 413 603	276 869 667	69 543 936	25%

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **36 942 131 DT** contre **48 401 104 DT** au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts Matérialisés	21 991 856	48 401 104	(26 409 248)	(55%)
Emprunts obligataires	14 950 275	-	14 950 275	100%
Total	36 942 131	48 401 104	(11 458 973)	(24%)

- Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts Matérialisés	21 724 636	47 768 759	(26 044 122)	(55%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	267 220	632 345	(365 126)	(58%)
Total	21 991 856	48 401 104	(26 409 248)	(55%)

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 décembre 2019:

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts obligataires	14 506 177	-	14 506 177	100%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	444 098	-	444 098	100%
Total	14 950 275	-	14 950 275	100%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	21 991 856	21 991 856
Emprunts obligataires	-	-	14 950 275	14 950 275
Total	-	-	36 942 131	36 942 131

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Mouvements 2019	Remboursement 2019	Solde 31/12/2019
BT 10	3 000 000	-	-	-	-
BT 11	1 500 000	-	-	-	-
BT 12	3 000 000	-	-	-	-
BT 13	500 000	-	-	-	-
	8 000 000	-	-	-	-
BTE4	5 000 000	889 321	-	889 321	-
	5 000 000	889 321	-	889 321	-
BTL6	3 000 000	300 000	-	300 000	-
BTL7	2 000 000	200 000	-	200 000	-
	5 000 000	500 000	-	500 000	-
BNA 07	5 000 000	750 000	-	750 000	-
BNA CUN 1	5 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-
	10 000 000	1 750 000	-	1 750 000	-
BH 09	5 000 000	868 128	-	868 128	-
	5 000 000	868 128	-	868 128	-
ATB 13	3 000 000	600 000	-	600 000	-
ATB 14	2 000 000	800 000	-	400 000	400 000
	5 000 000	1 400 000	-	1 000 000	400 000
ABC 10	7 000 000	819 301	-	819 301	-
ABC 11	1 000 000	173 328	-	173 328	-
	8 000 000	992 629	-	992 629	-
AB37	2 000 000	571 428	-	285 714	285 714
AB38	2 000 000	642 858	-	285 714	357 144
AB39	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB40	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB41	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB42	1 500 000	589 975	-	327 889	262 086
AB43	1 500 000	466 837	-	370 029	96 808
AB44	2 000 000	708 571	-	463 710	244 861
	15 000 000	5 122 527	-	2 590 199	2 532 328
QNB 01	4 000 000	1 000 000	-	800 000	200 000
QNB 02	3 000 000	750 000	-	600 000	150 000
QNB 03	3 000 000	750 000	-	600 000	150 000
QNB 04	3 000 000	900 000	-	600 000	300 000
QNB 05	2 000 000	600 000	-	400 000	200 000
	15 000 000	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000
EL BARAKA	-	4 500 000	-	4 500 000	-
EL BARAKA	-	4 000 000	-	4 000 000	-
	-	8 500 000	-	8 500 000	-
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	21 746 154	-	3 953 846	17 792 308
	25 700 000	21 746 154	-	3 953 846	17 792 308
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-
	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-
TOTAL	103 700 000	47 768 759	-	26 044 123	21 724 636

La ventilation, au 31 décembre 2019, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
ATB	100 000	300 000	-	400 000
ATB 14	100 000	300 000	-	400 000
AMEN BANK	446 684	1 585 646	499 999	2 532 329
AB 37	71 428	214 287	-	285 715
AB 38	71 428	214 287	71 428	357 143
AB 39	-	285 714	142 857	428 571
AB 40	-	285 714	142 857	428 571
AB 41	-	285 714	142 857	428 571
AB 42	85 741	176 345	-	262 086
AB 43	96 809	-	-	96 809
AB 44	121 278	123 584	-	244 862
QNB	750 000	250 000	-	1 000 000
QNB 1	200 000	-	-	200 000
QNB 2	150 000	-	-	150 000
QNB 3	150 000	-	-	150 000
QNB 4	150 000	150 000	-	300 000
QNB 5	100 000	100 000	-	200 000
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	13 838 462	17 792 308
	988 462	2 965 385	13 838 462	17 792 308
Total	2 285 145	5 101 030	14 338 461	21 724 636

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	2 929 213	1 212 875	1 716 338	142%
Provisions pour passifs et charges	2 929 213	1 212 875	1 716 338	142%
Comptes d'attente et de régularisation	26 702 726	61 190 307	(34 487 580)	(56%)
<i>Comptes d'attente</i>	684 171	876 313	(192 142)	(22%)
<i>Comptes de régularisation</i>	290 902	3 136 371	(2 845 469)	(91%)
<i>Créditeurs divers</i>	22 058 394	55 763 275	(33 704 881)	(60%)
Fournisseurs	20 421 174	54 013 086	(33 591 912)	(62%)
Dépôts du personnel	457 185	502 861	(45 675)	(9%)
Prestataire de services	1 180 035	1 247 328	(67 293)	(5%)
<i>Etat, impôts et taxes</i>	1 510 890	1 456 112	54 778	4%
<i>Autres</i>	2 158 370	(41 764)	2 200 134	268%
Total Autres passifs	29 631 939	62 403 182	(32 771 243)	(53%)

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés ont atteint **161 252 330 DT** au 31 décembre 2019 contre **184 339 984 DT** au 31 décembre 2018.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Réserves à régime fiscal particulier	Actions Propres	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31.12.2018	150 000 000	1 867 419	2 662 129	16 810 000	(498 526)	16 100 751	(822 417)	-	(1 779 373)	184 339 984
Réserves	-	-	926 802	-	-	-	-	-	(926 802)	-
Actions Propres	-	-	-	-	(196 137)	-	-	-	-	(196 137)
Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	4 779	-	-	-	4 779
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	(2 706 175)	-	2 706 175	0
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	(1 017 779)	-	(1 017 779)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(21 878 510)	(21 878 510)
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	3 588 931	16 810 000	(694 663)	16 105 530	(3 528 592)	(1 017 779)	(21 878 510)	161 252 330

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :	31.12.2019	31.12.2018
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	11 447	8 206
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	2 863	3 235
Total	34 310	31 441

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **3 049 920 DT** contre **1 137 428 DT** au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Cautions	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%
Avals	183 502	115 230	68 272	59%
Total	3 049 920	1 137 428	1 912 492	168%

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%
Total	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	2 866 418	2 866 418
Total	-	-	2 866 418	2 866 418

(2) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	183 502	115 230	68 272	100%
Total	183 502	115 230	68 272	100%

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	-	-	183 502	183 502
Total	-	-	183 502	183 502

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de **2 276 090 DT** au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Crédits documentaires Import	2 276 090	4 118 836	(1 842 746)	(45%)
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	2 276 090	4 118 836	(1 842 746)	(45%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	2 276 090	2 276 090
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	-	-	2 276 090	2 276 090

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élevaient au 31 décembre 2019 à **49 271 547 DT** contre **56 575 393 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une diminution de 13 % et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Engagements de financement donnés	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	42 271 547	54 575 393	(12 303 846)	(23%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	37 204 476	38 367 334	(1 162 858)	(3%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	5 067 071	16 208 059	(11 140 988)	(69%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	7 000 000	2 000 000	5 000 000	250%
Total	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2019 à **278 473 485 DT** contre **94 546 012 DT** au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	-	-	-	-
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'	1 008 909	1 008 909	-	-
Garanties reçues de la clientèle	277 464 576	93 537 103	183 927 474	197%
Total	278 473 485	94 546 012	183 927 474	195%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à **39 309 003 DT** au 31 décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 179 693	989 788	989 788	1 189 905	120%
Opérations avec la clientèle	37 129 309	28 291 770	28 291 770	8 837 539	31%
Portefeuille Murabaha	9 923 664	6 352 237	6 352 237	3 571 427	56%
Portefeuille Ijara	28 210 078	22 349 207	22 349 207	5 860 871	26%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	111 107	126 733	126 733	(15 625)	(12%)
Profits réservés	(1 115 540)	(536 407)	(536 407)	(579 133)	108%
Total	39 309 002	29 281 558	29 281 558	10 027 444	34%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2019 un montant **7 466 113 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **1 782 612 DT** par rapport au 31 décembre 2018 et se présentent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de corr	2 332 385	1 173 102	1 173 102	1 159 283	99%
Commissions sur engagements par signature en TND	58 350	23 546	23 546	34 803	148%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	444 995	514 426	514 426	(69 432)	(13%)
Monétiques	1 412 414	661 089	661 089	751 325	114%
Commissions de Gestion, études et Engagement	2 091 277	2 588 323	3 097 687	(497 046)	(19%)
Commissions de Banque Directe	148 599	37 581	37 581	111 018	295%
Bancassurance	844 957	523 798	523 798	321 160	61%
Autres commissions	133 136	161 635	161 635	(28 499)	(18%)
Total	7 466 113	5 683 502	6 192 866	1 782 612	31%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 décembre 2019 et 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018 *	31.12.2018	Variation	%
Plus value de cession sur titres de transaction	5 410	3 950	3 950	1 459	37%
Moins value de cession sur titres de transaction	(10 120)	(5 907)	(5 907)	(4 213)	71%
Plus value de réévaluation sur titres de transaction	6 468	1 314	1 314	5 154	392%
Moins value de réévaluation sur titres de transaction	(7 937)	(26 210)	(26 210)	18 274	(70%)
Dividendes Reçus sur titres de transaction	13 253	13 950	13 950	(697)	(5%)
Gain/Perte net sur opérations de change	1 586 124	5 478 697	5 807 112	(3 892 573)	(71%)
Total	1 593 198	5 465 794	5 794 209	(3 872 596)	(71%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **126 066 DT** contre **262 873 DT** au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	6 066	143 186	143 186	(137 121)	(96%)
Fonds Gérés	-	131 337	131 337	(131 337)	(100%)
Créances sur l'état	6 066	11 849	11 849	(5 783)	(49%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	119 687	119 687	313	0%
Total	126 066	262 873	262 873	(136 807)	(52%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **24 492 514 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(2 313 405)	(3 754 418)	(3 754 418)	1 441 013	(38%)
Opérations avec la clientèle	(17 644 192)	(6 962 267)	(6 962 267)	(10 681 925)	153%
Marges sur dépôts a vue	(1 023 111)	(673 085)	(673 085)	(350 026)	52%
Marges sur comptes Tawfir	(2 987 059)	(1 882 849)	(1 882 849)	(1 104 210)	59%
Marges sur dépôts Isthithmar	(13 544 514)	(4 255 008)	(4 255 008)	(9 289 507)	218%
Marges sur certificats de dépôts	(89 508)	(151 325)	(151 325)	61 817	(41%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 387 714)	(4 223 277)	(4 223 277)	(164 436)	4%
Autres Marges et charges	(147 202)	(184 573)	(184 573)	37 371	(20%)
Total	(24 492 514)	(15 124 536)	(15 124 536)	(9 367 978)	62%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **418 693 DT** par rapport au 31 décembre 2018 pour se situer à un montant de **1 352 261 DT** au 31 décembre 2019:

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 198 561)	(872 602)	(872 602)	(325 959)	37%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(71 238)	(55 268)	(55 268)	(15 971)	29%
Autres commissions Encourues	(82 462)	(5 698)	(5 698)	(76 763)	1 347%
Total	(1 352 261)	(933 568)	(933 568)	(418 693)	45%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **12 068 876 DT**, enregistrant une hausse de **10 447 896 DT** par rapport au 31 décembre 2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018 *	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(12 899 312)	(3 222 642)	(3 222 642)	(9 676 670)	300%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(510 611)	(119 136)	(119 136)	(391 475)	329%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(38 023)	(504 866)	(504 866)	466 843	(92%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(426 791)	-	-	(426 791)	100%
Total dotations	(13 874 737)	(3 846 644)	(3 846 644)	(10 028 093)	261%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	1 623 134	2 020 602	2 020 602	(397 468)	(20%)
Reprise sur provisions collectives	-	9 737	9 737	(9 737)	(100%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	182 727	127 329	127 329	55 398	44%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	67 995	67 995	(67 995)	(100%)
Total reprises	1 805 860	2 225 663	2 225 663	(419 803)	(19%)
Total	(12 068 876)	(1 620 982)	(1 620 982)	(10 447 896)	645%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissem	(26 185)	-	-	(26 185)	100%
Total	(26 185)	-	-	(26 185)	100%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2019 à **1 515 DT** contre **12 449 DT** au 31 décembre 2018, soit une baisse de **88%**.

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **18 126 286 DT**, enregistrant ainsi une hausse de **3 306 530 DT** par rapport au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(12 750 446)	(11 026 459)	(11 026 459)	(1 723 986)	16%
Primes allouées	(129 744)	(181 618)	(1 618)	51 874	(29%)
Rémunération du personnel stagiaire	(1 982)	-	-	(1 982)	100%
Impôts et taxes sur salaires	(373 290)	(297 743)	(297 743)	(75 547)	25%
Charges sociales	(2 828 831)	(2 510 062)	(2 510 062)	(318 769)	13%
Frais de formation	(154 898)	(102 755)	(102 755)	(52 142)	51%
Autres charges liées au personnel	(1 887 096)	(701 118)	(701 118)	(1 185 978)	169%
Total	(18 126 286)	(14 819 756)	(14 639 756)	(3 306 530)	22%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 29% pour se situer à un montant de **7 355 322 DT** au 31 décembre 2019 contre **5 717 120 DT** au 31 décembre 2018. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 236 425)	(3 467 812)	(3 467 812)	(1 768 613)	51%
Loyer	(1 282 382)	(967 773)	(967 773)	(314 610)	33%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 806 877)	(1 222 324)	(1 222 324)	(584 553)	48%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(68 200)	(56 368)	(56 368)	(11 832)	21%
Primes d'assurance	(191 481)	(136 059)	(136 059)	(55 422)	41%
Frais d'abonnement	(1 610 449)	(904 726)	(904 726)	(705 723)	78%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(277 036)	(180 562)	(180 562)	(96 474)	53%
Autres charges d'exploitation	(2 118 897)	(2 249 308)	(2 249 308)	130 411	(6%)
Impôts et taxes	(46 842)	(97 344)	(97 344)	50 503	(52%)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(659 115)	(712 663)	(712 663)	53 547	(8%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(567 584)	(479 042)	(479 042)	(88 542)	18%
Transport et déplacement	(187 700)	(94 231)	(94 231)	(93 469)	99%
Frais divers de gestion	(657 656)	(866 028)	(866 028)	208 373	(24%)
Total	(7 355 322)	(5 717 120)	(5 717 120)	(1 638 202)	29%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2019, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de **330 054 DT** pour se situer à un niveau **6 839 448 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018 *	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(707 711)	(436 349)	(436 349)	(271 362)	62%
Dotation aux amortissements des Constructions	(694 864)	(681 023)	(681 023)	(13 841)	2%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(154 677)	(138 357)	(138 357)	(16 321)	12%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 099 395)	(1 045 260)	(1 045 260)	(54 135)	5%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(148 313)	(114 151)	(114 151)	(34 162)	30%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 287)	(168 357)	(168 357)	(8 930)	5%
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(98)	(98)	(98)	-	-
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(207 087)	(244 070)	(244 070)	36 983	(15%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 160 053)	(966 496)	(966 496)	(193 557)	20%
Dotation au Resorption des frais preliminaires	(2 488 523)	(2 713 793)	(2 713 793)	225 269	(8%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	(1 440)	-	-
Total	(6 839 448)	(6 509 394)	(6 509 394)	(330 054)	5%

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2019, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de **421 278 DT** pour se situer à un niveau de **86 341 DT**, et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Perte ordinaire	(61 876)	(30 589)	(30 589)	(31 287)	102%
Plus Value sur cession d'immobilisation	-	159 292	159 292	(159 292)	(100%)
Plus value sur cession d'actifs récupérable	148 216	378 915	378 915	(230 699)	(61%)
Total	86 341	507 619	507 619	(421 278)	(83%)

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de **187 802 DT** au 31 décembre 2019.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de **- 9 188 DT** au 31 décembre 2019.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **52 954 010 DT** à **69 443 955 DT** enregistrant une augmentation de **16 489 944 DT** ou 31.14 %. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de **34 747 267 DT** et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour **6 528 017 DT** et de financement à hauteur de **11 729 305 DT**.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à **34 747 267 DT** au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour **48 955 243 DT**,
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour **68 064 228 DT**,
- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour **403 806 DT** ;

Flux nets négatifs :

- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour **20 401 281 DT**.
- Des charges d'exploitation bancaires décaissées de **24 486 094 DT**
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation **37 791 645 DT**.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à **6 528 017 DT** et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Ce flux de trésorerie négatifs net de **11 729 305 DT** provient principalement par le remboursement d'emprunts pour **26 044 122 DT** et l'encaissement de l'emprunt obligataire conforme à la finance islamique pour **15 242 100 DT**.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à **69 443 955DT** contre **52 954 010 DT** au 31 décembre 2018.

(7) Autres notes

Note 7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire, BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin décembre 2019, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 176.682% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

(8) PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil d'administration et à dirigeants communs avec WIB
<i>Islamic corporation for the development of the private sector</i>	
Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Direct	
Société appartenant au Groupe BEN AYED	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	
- Société L'immobilière Contemporaine	
- Société ALULUX SUD	
- Société ROYAL OLIVE OIL	
- Société TOUTALU	
- Société COTUNAL	
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY	
Société PIMA	
Société PRO PARTS	
STE PLASTIC SIPA SUD	
SocieteROYAL TRADING	
Societe INNOV-ALLIANCE-TECH SA	
Sociétés appartenant au Groupe CHAABOUNI	
Société MEDIMIX	
Societe ELEVAGE ET PRODUCT AGRICOLE SEPAG	
Societe LA GLE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE DU NORD	
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	
Societe BOTRIA OIL COMPANY	

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **85** contrats IJARA et **36** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2019	Produits au 31/12/2019
Financements IJARA		85	4 177 274,752	43 110,248	375 035,103
Société PROSID	6073	11	16 758,431	2 095,474	3 635,840
Société ELECTRIA	7973	3	31 318,421	-175,122	6 922,272
Société INTERMETAL SA	2946	7	456 029,724	3 509,016	49 745,582
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	20	329 331,446	-336,155	30 373,148
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	6	232 803,991	25 595,766	27 904,056
Société TRANSIDER	6059	1	1,000	1,220	0,000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	3	220 108,929	1 708,826	19 762,055
Société Sens Inverse	9001	3	22 505,744	157,087	2 140,990
Société SAMFI « SARL »	10310	3	3,001	-106,334	516,196
Société METALSHIP	7952	2	18 356,733	206,103	1 773,503
Société INTER FER FORGE	11537	1	1,000	2,120	-
Société C.C.P.S	2922	4	165 452,386	4 198,484	15 884,475
Société PROSID SUD	11403	4	957 371,251	-0,366	84 332,096
Société d'étude et de construction métallique	13605	2	11 407,483	161,001	1 376,566
Société INTERCHAUX	13986	5	198 244,024	2 073,904	23 473,840
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	1	647 624,287	24,410	52 752,968
Société TOUTALU	50774	4	171 277,012	47,977	11 068,671
Société SITEL	8016	1	30 216,385	61,310	3 739,376
STE PIMA	53682	1	303 081,426	7,116	20 594,447
STE PRO PARTS	75421	1	200 627,282	-	12 234,835
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	40 626,468	-0,762	4 025,551
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	124 128,328	3 879,173	2 778,636
MOURABAHA et autres financements bancaires		36	17 803 828,638	27 557,617	1 799 887,863
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	2	2 282 412,700		265 367,838
Société INTERMETAL SA	2946	1	4 714 016,000	24 023,179	536 604,244
Société PROSID	6073	17	7 167 061,909		738 200,936
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	-	0,000		116 283,075
Société PROSID SUD	11403	7	1 484 245,676		126 344,061
Société C.C.P.S	2922	-	0,000		876,525
Société PRO PARTS	75421	4	305 323,453		3 257,153
ROYAL TRADING	78862	4	1 789 517,000	3 534,438	11 626,396
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	1	61 251,900		1 327,635
Total		121	21 981 103,390	70 667,865	2 174 922,966

Au 31 Décembre 2019, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **11** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2019	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Commissions TTC
Financements IJARA		11	1 165 432,187	1 750,000	332,500	2 082,500
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	3	133 298,051	450,000	85,500	535,500
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	1	58 090,600	150,000	28,500	178,500
Société PROSID SUD	11403	1	60 922,684	150,000	28,500	178,500
Société INTERCHAUX	13986	1	94 650,474	150,000	28,500	178,500
Société TOUTALU	50774	1	53 550,000	150,000	28,500	178,500
STE PIMA	53682	1	333 948,228	150,000	28,500	178,500
STE PRO PARTS	75421	1	234 352,000	150,000	28,500	178,500
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	58 599,550	150,000	28,500	178,500
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	138 020,600	250,000	47,500	297,500
Financements MOURABAHA		45	27 964 958,390	94 105,123	17 879,974	111 985,097
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	7	5 561 592,800	27 324,640	5 191,682	32 516,322
Société INTERMETAL SA	2946	1	4 714 016,000	11 785,040	2 239,158	14 024,198
Société PROSID	6073	17	12 136 411,570	30 341,024	5 764,795	36 105,819
Société PROSID SUD	11403	11	3 669 006,090	18 345,028	3 485,555	21 830,583
Société PRO PARTS	75421	4	33 163,030	763,691	145,101	908,792
ROYAL TRADING	78862	4	1 789 517,000	4 473,792	850,020	5 323,812
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	1	61 251,900	1 071,908	203,663	1 275,571
TOTAL		56	29 130 390,577	95 855,123	18 212,474	114 067,597

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2019 se sont élevés à **414 844DT**.

Conventions de financement conclus avec le Groupe CHAABOUNI

WIFAK BANK a financé, par **26** contrat IJARA et se détail comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2019	Produits au 31/12/2019
Financements IJARA					
Société MEDIMIX		5	191 504,124	-3 110,714	22 013,578
Societe ELEVAGE ET PRODUCT AGRICOLE SEPAG	51068	2	46 093,703	25,215	4 269,439
Societe LA GLE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE DU NORD	50834	1	19 428,775	3,902	1 979,626
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	50825	2	1 599 588,992	-40,067	73 502,812
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	51337	8	1 068 522,362	2,852	91 456,046
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	51542	7	1 047 953,334	-802,890	102 295,166
Societe BOTRIA OIL COMPANY	54087	1	842 733,678	2,400	83 903,416
Total		26	4 815 824,968	-3 919,302	379 420,083

Au 31 Décembre 2019, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **5** contrat IJARA se détail comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2019	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Commission TTC
Financements IJARA						
STE MEDIMIX	51094	1	38 607,869	150,000	28,500	178,500
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	50825	1	1 678 951,200	150,000	28,500	178,500
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	51337	2	353 849,674	300,000	57,000	357,000
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	51542	1	150 539,592	250,000	47,500	297,500
Total		5	2 221 948,335	850,000	161,500	1 011,500

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2019**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2019**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société mère WIFAK BANK envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la **WIFAK BANK** au titre de l'exercice **2019** est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de **240 000 DT**. Le Conseil d'administration réuni le 11 juin 2019 et le 27 décembre 2019 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de **80 000 DT** à imputer sur l'exercice 2018. Cette indemnité n'a pas été payée au 31 décembre 2019. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant
- La rémunération des membres du conseil d'administration de la **WIFAK BANK** pour l'exercice **2019** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2019** s'élèvent à un montant brut de **120 000 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

(9) Evènements postérieurs :

1- Suite à la parution de la circulaire BCT 2020-06 et les mesures prises par la BCT quant au report des échéances des 7 mois de mars à septembre 2020 des créances saines, nous estimons que ces dernières ont pu atténuer les risques liés à la qualité de portefeuille actuel ainsi que la rentabilité de ce dernier. Par ailleurs, ces mesures auront un impact sur le risque de liquidité de la banque. C'est dans ce cadre que le conseil de la Banque centrale Tenu le 17 Mars 2020 a affirmé qu'il continue de suivre de près cette situation exceptionnelle, en

concertation avec les parties concernées au regard des circonstances actuelles, caractérisée par un manque de visibilité quant à l'impact attendu du nouveau virus. Aussi, la BCT a affirmé sa détermination à prendre les mesures nécessaires pour subvenir aux besoins des banques en liquidité et soutenir tous les efforts visant à contenir cette crise sur le tissu économique.

2- Quant aux autres mesures entreprises notamment par la circulaires BCT 05 et 07-2020 dont on site principalement le report des échéances des particuliers ayant des revenus mensuels nets inférieurs à mille Dinars, la gratuité de retrait par carte ainsi que la gratuité des nouvelles émissions de carte, nous estimons que leur impact sur l'activité de la banque demeure de faible portée et n'affecteront pas d'une manière significative la situation financière de la banque.

3- Par ailleurs, la banque est en train d'évaluer les répercussions, au fur et à mesure, de cette pandémie sur le ralentissement de la situation économique du pays ainsi que les conséquences de cette dernière sur les indicateurs, les prévisions d'activité et la situation financière de la banque. Par ailleurs, la banque ne manquerait pas de prendre les mesures adéquates afin de réduire au maximum les répercussions de cette nouvelle situation sur son activité.

4- Néanmoins, nous estimons que la situation actuelle n'aura pas d'impact majeur sur le cours boursier de la banque s'agissant d'un capital constitué majoritairement par des blocs d'actions tenus par des actionnaires stratégiques et stables, composés essentiellement par des institutionnels étrangers et locaux et de groupes privés tunisiens.

Tunis, le 28 Mars 2020

A l'attention des actionnaires de la banque

WIFAK BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au **31 Décembre 2019**, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **621 341 536 Dinars** et un résultat consolidé déficitaire après effets des modifications comptables de **22 896 289 Dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au **31 Décembre 2019** ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2019 un solde de **401 559 497 Dinars**, dans le bilan consolidé du groupe (**65%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **12 251 603 Dinars**) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe «**2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2019, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « **1-5 – Portefeuille d'investissement** », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de **13 974 754 Dinars**, couverts par des provisions de **352 852 Dinars**, soit un montant net de **13 621 902 Dinars**.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « **2-4 : Portefeuille investissement** ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « **5-1 : Marges et revenus assimilés** », s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à **39 309 003 Dinars**, dont **28 110 078 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « **2-8 : Comptabilisation des revenus** », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;

- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (**Note 1-7 : Autres actifs**) un actif d'impôt différé pour un montant de **1 595 573 DT**, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère WIFAK BANK que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère WIFAK BANK qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2019. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe WIFAK BANK de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que la société mère **WIFAK BANK** a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du contrôle interne.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA

Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI